Sentier sous-marin - ANSE MAGAUD - LA GARDE

SENTIER AMÉNAGÉ UNIQUEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE

Partez en randonnée palmée pour une rencontre exceptionnelle au départ de la plage de l'anse Magaud



plongeur devant un panneau immergé

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation :

Pratique : Sentier sous-marin

Thèmes : Balade en famille, Curiosité géographique, Faune marine, Flore marine

DESCRIPTIF

Le sentier sous-marin de l'Anse Magaud permet grâce à ses bouées équipées de panneaux descriptifs de découvrir la faune et la flore de la Méditerranée au départ de la plage de l'anse Magaud.

Lors de cette balade aquatique d'une heure, vous découvrirez un espace préservé et emblématique.

Les poules, dorades royales, saupes, rascasses, sars, étoiles et autres anémones de mer n'auront plus aucun secret pour vous !
L'herbier de posidonies, poumon de la méditerranée, est caractéristique cet éco-système .
Vous découvrirez également de nombreux biotopes méditerranéens (éboulis rocheux, surplombs, grottes, fond de sable), le tout en surplombant des fonds n'excédant jamais plus de 8 mètres de profondeur.

Deux ilôts vous permettront de faire une pause si vous le désirez.

Les panneaux immergés sont installés en période estivale (mi-juin à mi-septembre).

Le sentier se trouve sur l'aire marine adjacente du parc national de port cros : Cliquez ici pour consulter leur site

Informations pratiques :
Activité possible à partir de 8 ans, accompagné d'un adulte responsable.

Aire de départ : Depuis l'avenue du Commandant Houot sur la D42, au niveau du rond-point Magaud, prévoyez de descendre à pieds le chemin de la Mer qui descend sur les plages. En bas du chemin, prendre à gauche et longer la plage Magaud. Le sentier se trouve au bout de cette anse.

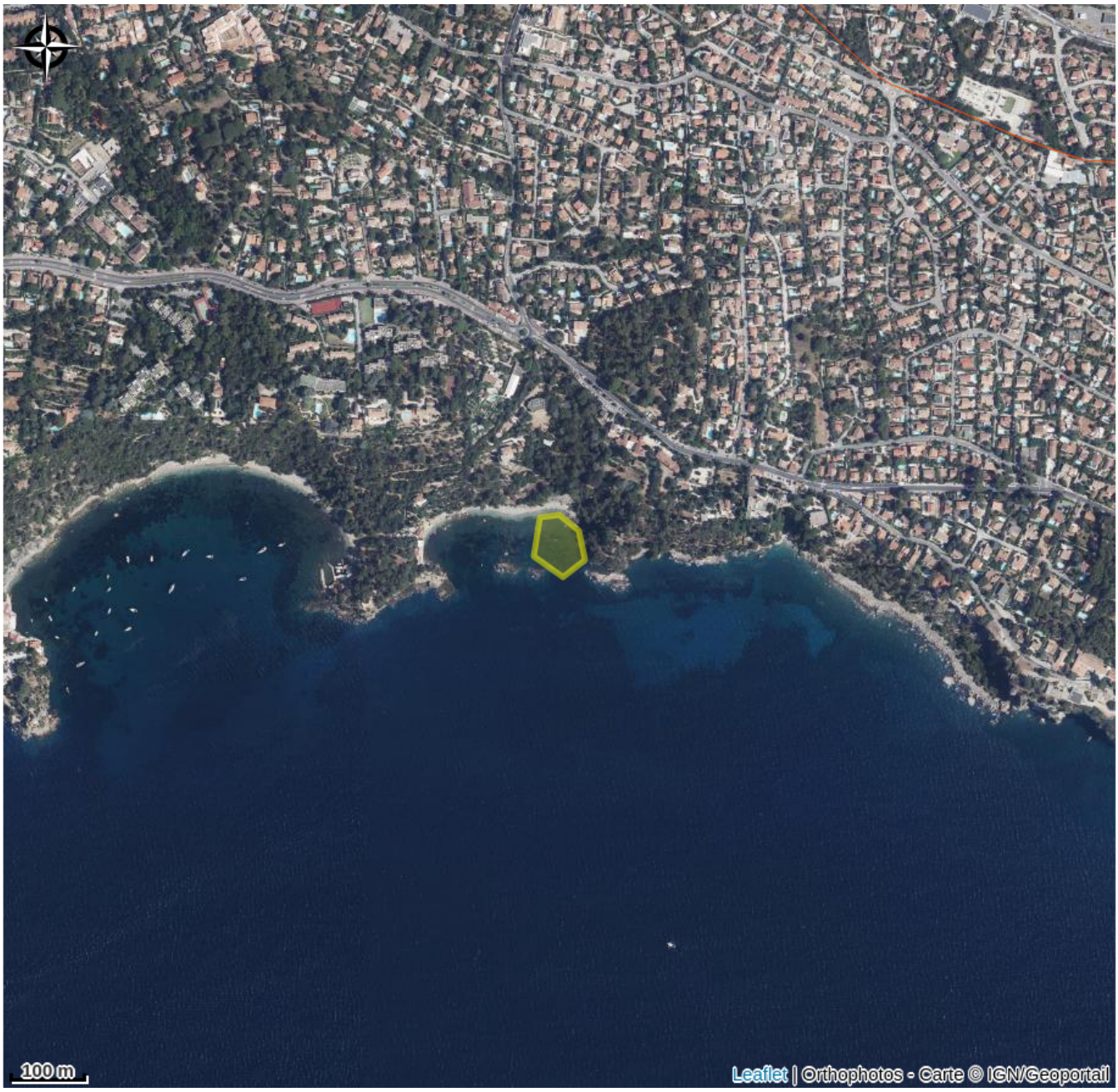
Coordonnées GPS plage de l'anse Magaud : 43.107345, 5.980140

Equipement : Palmes, Masque, Tuba (PMT) et combinaison (vêtement thermique) fortement recommandés pour évoluer en toute sécurité.

Accessibilité :
Accès PMR difficile par voie terrestre.

Pour toute personne qui nécessite un encadrement spécifique, il est recommandé de s'adresser à la structure de plongée (ou de randonnée palmée) la plus proche.

CARTE



LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu

cueillette interdite

bivouac interdit

Emporter vos déchets

Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES

Fédération Française d' Etudes et de Sports sous Marins : www.ffessm.fr

Comité départemental de plongée 83 : ffessm-var.fr

Parc national de Port Cros : www.portcrosparcnational.fr

Renseignez-vous sur les conditions météo au port de départ avant votre sortie.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

La nature ne s'enrichit pas de vos déchets: merci de les trier et de les emporter avec vous.

Ce site est riche en espèces animales et végétales. Aidez-nous à les préserver (ni cueillettes, ni prélèvements).







LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.